



Compte-rendu réunion CSE du 8 avril 2021 « Point sanitaire »



Déclaration des élu.es CGT :

La note du 6 avril est la 11^{ème} note relative à l'organisation de nos activités depuis le début de la crise sanitaire. Celle-ci sera-t-elle aussi peu respectée que les précédentes ?

Pour éviter que cette note RH reste un vœu pieux, les élu.es CGT redemandent une programmation bienveillante (planning et charge de travail) à l'égard des agent.es ayant exprimé des difficultés d'organisation personnelle en raison de la scolarisation à la maison.

Alors que l'accent est mis sur le distanciel et le télétravail, force est de constater que la Direction organise l'activité de telle manière que le présentiel reste la norme. Ainsi, alors qu'il est nécessaire d'éviter au maximum les sorties, Pôle emploi organise des entretiens, ateliers et prestations en physique. Faisant de fait courir des risques aux DE, aux agent.es de Pôle emploi et aux salarié.es des prestataires. Le risque de développer des clusters professionnels se trouve ainsi accentué. Ajoutons au risque sanitaire, le risque pour les DE de se voir sanctionner en cas d'absence pour difficulté personnelle liée au confinement.

Les élu.es CGT demandent à nouveau le retour au PRA1 pour la période du confinement ainsi que la suspension du CRE et de la gestion de la liste.

Pour la CGT, si la Direction « entend, comprend », dans les faits la réaction ne semble pas à la hauteur de la situation : nous constatons une augmentation du nombre d'ateliers et un maintien du taux d'ESI physiques à 57% à février 2021.

la cgt dénonce la décision de maintenir effectifs les contrôles du CRE, les formations en présentiel et une note sur la gestion des manquements en période de confinement qui va factuellement à l'encontre du bon sens malgré l'argument d'une gestion bienveillante que nous avance oralement la direction.

Les écrits restent, les paroles s'envolent...



rappelle que sur 177 clusters normands sur la dernière publication ARS, 61 le sont en milieu professionnel.



dénonce un manque d'anticipation évident, un empilement de notes RH qui arrivent toujours trop tardivement, une gestion RH et organisationnelle qui manque, cette fois encore, du simple bon sens.

Un RDV encore manqué !

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CSE se tiendra le 29 avril 2021.

Vos élu.es CGT au CSE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier

Représentante syndicale : Karine Vasseur

✂



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.